Image not found or type unknown

Sans réponse à la demande de dérogation scolaire

Par **Mimie95**, le **10/06/2019** à **23:11**

Bonsoir,

Souhaitant rattacher notre fille de 2 ans et demi à l'école proche de son assistante maternelle, nous avons fait une demande de dérogation en début d'année.

Mise à part un information orale négative de la maire de notre commune, nous n'avons reçu aucun courrier officiel suite à notre demande.

Nous avons entendu parler aujourd'hui même d'une obligation de réponse de l'administration dans un délai de 3 mois, sans quoi, cela vaut acceptation.

Est-ce bien le cas ?

Merci à vous et bonne soirée

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés